

# DJIBOUTI



## Faits marquants

- Le HCR a relancé l'enregistrement et la procédure de détermination du statut pour les demandeurs d'asile non somaliens.
- Quelque 320 réfugiés ont été réinstallés aux États-Unis, en France et en Suède.
- Un centre d'assistance psychosociale a été ouvert dans la ville d'Ali-Sabieh à l'intention des victimes de violences sexuelles et sexistes.
- Des investissements supplémentaires dans les services médicaux ont fait baisser les taux de mortalité, amélioré la couverture vaccinale et réduit la malnutrition ; ils ont également permis d'employer un personnel qualifié lors

de tous les accouchements et d'ouvrir un centre de stabilisation pour les cas de malnutrition aiguë dans le camp.

- Le volume d'eau fourni aux réfugiés est passé de cinq à treize litres par personne et par jour.
- Les réfugiés ont reçu chaque mois des rations supplémentaires de thon, afin de réduire l'anémie.
- Le problème des sureffectifs scolaires dans le camp d'Ali-Addeh a été atténué par l'organisation de classes alternées et le nombre d'élèves scolarisés est passé de 1 200 à 2 000.
- Six réfugiés ont pu suivre un enseignement universitaire grâce au programme de bourses DAFI.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
<b>Réfugiés</b>	Somalie	14 200	14 200	50	45
	Éthiopie	600	600	52	37
	Pays divers	260	260	20	12
<b>Demandeurs d'asile</b>	Éthiopie	370	370	34	16
	Érythrée	360	360	33	23
	Pays divers	10	10	20	-
<b>Autres personnes relevant de la compétence du HCR</b>	Pays divers	10	10	29	29
<b>Total</b>		<b>15 810</b>	<b>15 810</b>		

Un groupe de migrants éthiopiens sur la côte djiboutienne du Golfe d'Aden, attendant les bateaux de passeurs qui les emmèneront au Yémen.



## | Environnement opérationnel |

De par sa situation géographique, Djibouti joue un rôle clé dans les efforts visant à apporter une solution à la crise en Somalie. Le pays est également une plaque tournante internationale pour les forces navales engagées dans la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden et l'océan Indien. Le principal parti politique, le Rassemblement populaire pour le progrès, est au pouvoir depuis que le pays a accédé à l'indépendance en 1977 et a renouvelé en 2010 son soutien à la candidature du président sortant, qui brigait un troisième mandat de six ans.

Djibouti accueille quelque 16 000 réfugiés, essentiellement des Somaliens qui vivent dans le camp d'Ali-Addeh. Le camp est surpeuplé mais les réfugiés continuent d'y affluer, soumettant les services et les infrastructures à une charge insoutenable. Au début de l'année 2010, les problèmes en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement, de santé et de nutrition ont atteint un niveau critique, causant des décès dans le camp.

Djibouti est un lieu de passage important pour les mouvements migratoires mixtes qui se dirigent vers le Moyen-Orient. Du fait de préoccupations croissantes pour la sécurité nationale, les autorités ont imposé des restrictions temporaires à l'entrée des Somaliens sur le territoire en 2010. Tous les hommes âgés de 18 à 50 ans se sont vus interdire l'accès au pays. Le HCR a entamé des pourparlers avec le Gouvernement djiboutien et les restrictions ont été levées en août 2010.

Le pays est également touché par l'une des pires sécheresses de son histoire. Un appel a été lancé en 2010, sollicitant l'aide de la communauté internationale pour remédier à des pénuries alimentaires alarmantes et à une augmentation de la malnutrition.

## | Réalisations et impact |

### ● Objectifs et cibles prioritaires

Le HCR a cherché à améliorer les conditions de vie des réfugiés en assurant la prise en charge des besoins élémentaires et la prestation de services essentiels dans le cadre d'un programme multisectoriel. L'Organisation s'est également efforcée d'améliorer l'espace d'asile disponible en menant des activités d'enregistrement et de profilage, et en renforçant la protection des victimes de violences sexuelles et sexistes. Les programmes de participation et d'autogestion communautaires ont été étendus ; dans le même temps, la capacité du Gouvernement et des partenaires à exécuter les programmes du HCR a été renforcée. En matière de protection, le HCR avait pour objectif prioritaire d'assurer un espace de protection au sein des mouvements migratoires mixtes qui se dirigent vers le Yémen et au-delà et de promouvoir la réinstallation en tant que solution durable.

### Environnement de protection favorable

- Un atelier sur l'apatridie, réunissant 25 experts issus de divers organismes gouvernementaux et organisations, a été organisé en mars 2010. Le HCR a collaboré avec l'UNICEF et l'Université de Djibouti pour recenser les apatrides et réduire le risque d'apatridie. Selon les termes de l'accord conclu en juillet 2010, le HCR, l'UNICEF et l'Université de Djibouti s'attacheront à promouvoir, par des activités de plaidoyer, l'enregistrement, l'accès à la nationalité et la réduction des cas d'apatridie.

### Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Près de 1 500 requérants ont eu accès à la procédure d'asile ; parmi eux figuraient 1 380 réfugiés originaires du sud et

du centre de la Somalie, qui ont été filtrés et enregistrés au centre d'accueil de Loyada dans le cadre d'un projet conjointement exécuté par le HCR et l'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés. Un petit nombre de cas frauduleux ont été détectés. Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR et enregistrées se sont vues délivrer des attestations par le Gouvernement djiboutien et le Haut Commissariat ; les réfugiés adultes ont quant à eux reçu des cartes d'identité.

### Protection contre la violence et l'exploitation

- En coopération avec l'Union nationale des femmes djiboutiennes, le HCR a exécuté un projet de lutte contre la violence sexuelle et sexiste au camp d'Ali-Addeh. Le projet vise à sensibiliser les autorités locales et les responsables de la communauté réfugiée au problème. Des centres d'assistance psychosociale ont été ouverts au camp d'Ali-Addeh et dans la ville d'Ali-Sabieh. Au total, 150 cas de violence sexuelle et sexiste ont été signalés ; les victimes ont bénéficié d'un soutien et reçu une aide juridique. Des principes directeurs sur la prévention et l'intervention en matière de violence sexuelle et sexiste ont été rédigés et communiqués aux partenaires.

### Besoins et services essentiels

- Le volume d'eau disponible par personne et par jour est passé de cinq à treize litres dans le camp d'Ali-Addeh. Des structures de santé supplémentaires ont été construites sur le site et les services améliorés. Le partenaire du HCR, l'Association des médecins d'Asie (AMDA), a mis à disposition deux médecins, tandis que le HCR dispose d'un coordonnateur médical. En moyenne, les trois infirmiers du centre de santé ont traité chacun 20 patients par jour et les médecins ont soigné 40 patients par jour. Toutes les femmes enceintes du camp ont accouché au centre.
- Les améliorations apportées aux services de santé ont abouti à une réduction des taux de mortalité, ainsi qu'à une augmentation de la couverture vaccinale, et permis l'ouverture d'un centre de stabilisation pour les cas de malnutrition aiguë. Le taux d'anémie est passé de 60 à 42 pour cent. Le taux de malnutrition se situait à 16 pour cent, contre un taux national de 20 pour cent. Le taux de mortalité chez les moins de cinq ans était de 0,2 pour mille, le taux de mortalité brut s'élevant à 0,5 pour mille. Le HCR a commencé à distribuer des compléments alimentaires – sous forme de rations mensuelles de thon – pour réduire l'anémie. Une distribution générale de tentes et de bâches en plastique a été organisée pour améliorer les conditions de vie des réfugiés dans le camp.
- L'organisation de classes alternées et le recrutement d'enseignants supplémentaires ont réduit les sureffectifs scolaires. Le nombre d'enfants scolarisés est passé de 1 200 à 2 000. Des cours de français ont été introduits au programme.

### Autogestion et participation communautaires

- Les réfugiés sont organisés en comités sectoriels dans le camp. Ils participent à la gestion du camp, à la distribution de vivres, à l'approvisionnement en eau et à

l'assainissement, ainsi qu'aux questions relatives à la santé et à la nutrition. Ils sont également impliqués dans les comités de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, ainsi que dans les missions d'évaluation conjointes.

### Solutions durables

- La capacité de réinstallation du HCR a été renforcée par le détachement d'un spécialiste de la CICM et de deux VNU. Plus de 1 400 réfugiés ont passé un entretien et leur dossier a été soumis à des pays de réinstallation ; au cours de l'année, 320 personnes ont quitté Djibouti pour se rendre dans leur nouveau pays.

### Relations extérieures

- Le HCR a joué un rôle actif dans la création du Comité chargé de la communication au sein de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et contribué à la rédaction de son mandat et de son plan de travail.

### Logistique et appui aux opérations

- Un stock d'articles non alimentaires (ANA) de première nécessité, pour distribution dans des pays de l'Afrique de l'Est et de la Corne, a été constitué à Djibouti. Le HCR a transporté des denrées alimentaires et des ANA jusqu'aux sites accueillant des réfugiés, afin d'appuyer ses partenaires d'exécution.

### | Contraintes |

Les activités prévues n'ont pu être exécutées intégralement en raison de l'insuffisance des ressources humaines et financières. Djibouti est toujours menacé par une grave sécheresse, qui réduit la nappe phréatique alimentant le camp. Il sera demandé au HCR de transporter de l'eau par camion-citerne, ce qui entraînera des frais importants.

### | Informations financières |

Grâce à une définition soignée des priorités, le HCR a pu accroître l'approvisionnement en eau, construire des structures de santé et améliorer d'autres services essentiels à Ali-Addeh. Comme les ressources étaient néanmoins inférieures aux besoins, certaines activités relatives aux abris, à l'assainissement, à l'enseignement secondaire, à la formation professionnelle et à l'alimentation électrique du camp n'ont pu être exécutées.

### | Organisation et mise en œuvre |

Djibouti étant une importante terre d'asile pour les réfugiés somaliens, le HCR a participé à l'élaboration de mesures d'urgence pour la situation somalienne.

### | Présence du HCR en 2010 |

□ Nombre de bureaux	2
□ Effectifs totaux	42
Internationaux	6
Nationaux	29
VNU	7

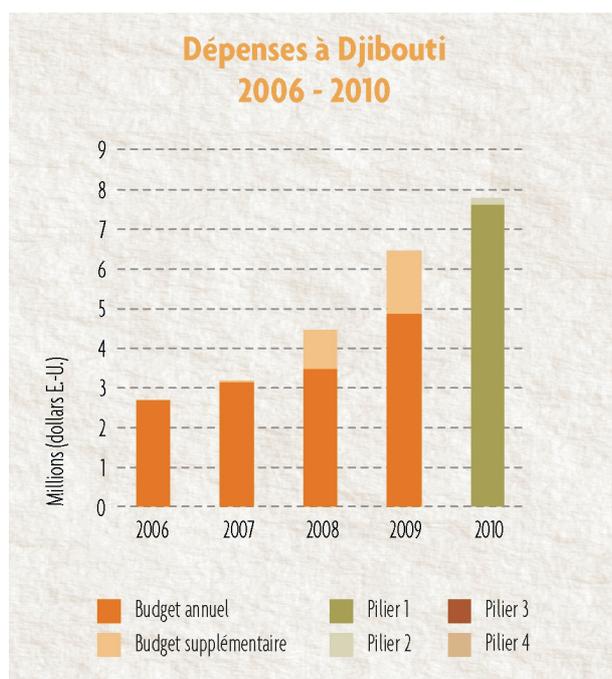
## Collaboration avec les partenaires

Le HCR a mené son action à Djibouti avec le concours de sept partenaires d'exécution. L'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés (ONARS) est l'interlocuteur gouvernemental du HCR pour les affaires d'asile. Les questions relatives à l'environnement sont gérées par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement. L'Association des médecins d'Asie (AMDA) intervient dans les services de santé. L'Association pour la protection et l'épanouissement de la famille (APEF) assure des services communautaires dans le camp et dans les zones urbaines. La

Fédération luthérienne mondiale (FLM) exécute des activités éducatives et génératrices de revenus. L'Union nationale des femmes djiboutiennes (UFD) se consacre à la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. L'Université de Djibouti a été priée d'entreprendre des études sur l'apatridie et la nationalité.

## Évaluation générale

En 2010, le HCR a accordé la priorité aux efforts destinés à améliorer la distribution d'eau et l'assainissement, la santé et la nutrition, l'éducation, les abris et les solutions durables pour les personnes qui relèvent de sa compétence à Djibouti. Le volume d'eau mis à la disposition des réfugiés a augmenté pour atteindre 13 litres par personne et par jour. La construction de nouveaux centres de santé et les améliorations apportées aux services ont permis de juguler des problèmes récurrents de diarrhées et de vomissements. Le plaidoyer et les interventions du HCR auprès des pouvoirs publics ont permis aux demandeurs d'asile d'accéder au territoire et de relancer l'enregistrement. Plus de 1 400 dossiers de réinstallation ont été soumis et quelque 320 individus sont partis dans des pays tiers. L'apatridie continue à poser un grave problème. Le HCR a conclu un accord avec l'Université de Djibouti, qui effectuera des études destinées à appuyer ses activités de sensibilisation.



Partenaires	
<b>Partenaires d'exécution</b>	
<b>Organismes gouvernementaux :</b>	Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés, ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement
<b>ONG :</b>	Association des médecins d'Asie, Association pour la protection et l'épanouissement de la famille, Fédération luthérienne mondiale, Union nationale des femmes djiboutiennes
<b>Autres :</b>	Université de Djibouti

## Budget, revenus et dépenses à Djibouti | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>20 654 396</b>	<b>151 000</b>	<b>20 805 396</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	2 645 524	0	2 645 524
Autres fonds disponibles	4 967 597	143 683	5 111 279
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>7 613 121</b>	<b>143 683</b>	<b>7 756 803</b>
<b>VENTILATION DES DÉPENSES</b>			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Politiques de migrations nationales et régionales	93 032	0	93 032
Coopération avec les partenaires	83 941	0	83 941
Protection de l'environnement	235 977	0	235 977
<b>Sous-total</b>	<b>412 949</b>	<b>0</b>	<b>412 949</b>
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Enregistrement et établissement de profils	129 705	0	129 705
Accès aux procédures d'asile	196 353	0	196 353
<b>Sous-total</b>	<b>326 058</b>	<b>0</b>	<b>326 058</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	44 986	0	44 986
Protection des enfants	41 070	0	41 070
Détention non arbitraire	39 911	0	39 911
<b>Sous-total</b>	<b>125 966</b>	<b>0</b>	<b>125 966</b>
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Sécurité alimentaire	29 977	0	29 977
Nutrition	97 153	0	97 153
Eau	254 583	0	254 583
Abris et autres infrastructures	544 264	0	544 264
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 076 089	0	1 076 089
Soins de santé primaire	530 884	0	530 884
VIH et sida	56 695	0	56 695
Éducation	84 331	0	84 331
Services d'assainissement	45 136	0	45 136
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	288 588	0	288 588
<b>Sous-total</b>	<b>3 007 699</b>	<b>0</b>	<b>3 007 699</b>
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	119 630	0	119 630
Autosuffisance et moyens d'existence	138 226	0	138 226
<b>Sous-total</b>	<b>257 855</b>	<b>0</b>	<b>257 855</b>
<i>Solutions durables</i>			
Réinstallation	175 818	0	175 818
Réduction des cas d'apatridie	0	143 683	143 683
<b>Sous-total</b>	<b>175 818</b>	<b>143 683</b>	<b>319 501</b>
<i>Relations extérieures</i>			
Relations avec les donateurs	31 679	0	31 679
Mobilisation des ressources	31 679	0	31 679
Partenariats	31 679	0	31 679
Information	31 679	0	31 679
<b>Sous-total</b>	<b>126 715</b>	<b>0</b>	<b>126 715</b>
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	350 154	0	350 154
Gestion de programme, coordination et appui	1 555 267	0	1 555 267
<b>Sous-total</b>	<b>1 905 421</b>	<b>0</b>	<b>1 905 421</b>
Versements aux partenaires d'exécution	1 274 077	0	1 274 077
Autres objectifs	562	0	562
<b>Total</b>	<b>7 613 121</b>	<b>143 683</b>	<b>7 756 803</b>

<sup>1</sup> Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.